

Commune de Pfulgriesheim



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du vendredi 5 juin 2026**

Membres présents :

M. André JACOB, Maire, M. Claude AFFOLTER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Gérard DURINGER, Mme Liliane BAUER, Adjoints au Maire, M. Paul LOSSEL, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, Mme Elodie GAST, M. Alexandre FRIESS, M. Christian WENDLING, M. Gilles BIRGEL, Mme Leslie MOOG, Mme Alice THOMAS, conseillers municipaux

Absente excusée : Mme Julie DOLLINGER

ELECTIONS DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Le Maire expose que la séance de ce jour est consacrée, en première partie, à l'élection des « grands électeurs » et en deuxième partie aux autres points inscrits à l'ordre du jour.

Pour information, les « grands électeurs » sont convoqués le 27 septembre 2026 pour élire les sénateurs dans différents départements dont le Bas-Rhin selon le décret ministériel du 21 avril 2026. Ce même décret fixe la date d'élection des « grands électeurs » qui sont issus majoritairement des conseils municipaux ce vendredi 5 juin 2026. Par arrêté préfectoral du 11 mai 2026, le conseil municipal doit procéder à l'élection de 6 délégués, 3 titulaires et 3 suppléants issus de ses rangs, sur une liste respectant l'alternance homme-femme. Avant de procéder aux opérations électorales, le Maire constate la présence de 14 conseillers municipaux et désigne Mme Liliane BAUER, en qualité de secrétaire de la séance. Il désigne ensuite les membres du Bureau électoral, dont il assure la Présidence, composé de MM. Gérard DURINGER, et Claude AFFOLTER, doyens d'âge et de Mmes Alice THOMAS et Elodie GAST, benjamines du conseil municipal.

Le Maire constate ensuite qu'une seule liste a été déposée sous l'appellation « Agir pour Pfulgriesheim » constituée par M. André JACOB, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Claude AFFOLTER, candidats titulaires et par Mme Alice THOMAS, M. Alexandre FRIESS et Mme Valérie WANKMULLER, candidats suppléants. A l'issue du vote à bulletin secret, la liste est élue avec 14 voix pour. Le procès-verbal électoral est clôturé à 19 h 46 et la liste de proclamation des résultats est affichée au tableau d'affichage de la Mairie.

Pendant l'accomplissement des formalités post-électorales par la secrétaire de la séance et la secrétaire de Mairie, le Maire précise les modalités de l'organisation de l'apéritif solidaire du samedi 13 juin 2026 à la salle des fêtes.

* * * * *

Cette manifestation vient clôturer différentes actions menées par la Communauté de communes du Kochersberg, l'ALEF, l'association « Conduis-moi » de Pfulgriesheim et l'association Aux Prés de nos enfants en vue de financer l'achat d'un vélo adapté pour Valentin, un enfant de la commune qui souffre d'un handicap moteur. A cette occasion, la commune offre un apéritif aux personnes présentes le samedi matin. Elle met à disposition la salle des fêtes, à titre gracieux, pour le spectacle de Stan Benett du vendredi 12 juin, dont les bénéfices vont abonder la cagnotte pour Valentin et prend en charge les frais de location de matériel et de sono du spectacle. Les deux événements festifs ont été annoncés dans un tract distribué aux habitants de la commune.

Au retour des deux secrétaires, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 mai 2026 est adopté à l'unanimité. Les autres points inscrits à l'ordre du jour de la séance de ce jour sont examinés par l'assemblée.

TRAVAUX CONNEXES DE REMEMBREMENT

Le Maire rappelle que les travaux sur les chemins situés dans la zone de protection statique du Hamster, dans la partie Ouest du ban communal, se feront en septembre après les opérations de comptage des hamsters. Les travaux de construction du nouveau pont sur le Leisbach sur le ban communal et du pont du Kolbsenbach, financé par l'AFR de Lampertheim et subventionné par la commune de Pfulgriesheim, n'ont pas encore débuté. (Voir compte-rendu du 5 décembre 2025).

Les plantations à mettre en œuvre dans le cadre des mesures de compensation environnementale financées par la CEA (arbres, haies, ripisylves le long du cours d'eau...) seront faites en automne.

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Le Maire informe l'assemblée que des offres de prêts pour l'emprunt d'un capital de 250 000 € ont été sollicitées par la commune auprès des banques du Crédit Agricole, de la Caisse d'Epargne du CCM La Souffel. L'offre la plus avantageuse est celle présentée par le CCM la Souffel qui consiste en un prêt classique de 150 000 € et en un prêt dit « coupe de pouce » de 100 000 €, à taux préférentiel, dédié aux collectivités de moins de 5 000 habitants pour le financement de projets contribuant à la réduction de l'empreinte carbone et d'actions durables et responsables.

Le capital à emprunter permettra de financer les travaux au Club House estimés à environ 250 000 €, frais de maîtrise d'œuvre inclus, dont 100 000 € au titre des lots isolation de la charpente et installation de panneaux photovoltaïques.

CCM LA SOUFFEL	Taux	Capital emprunté	Échéance trimestrielle (capital et intérêts)
Nature du prêt			
Prêt classique	3,70 % sur 10 ans	150 000 €	4 503,56 €
Prêt classique	3.80 % sur 15 ans	150 000 €	3 291,37 €
Prêt coup de pouce	1,50 % sur 10 ans	100 000 €	2 696,86 €
Prêt coup de pouce	1,50 % sur 15 ans	100 000 €	1 864,30 €

Le Maire propose de retenir les deux offres de prêt du CCM la Souffel à rembourser sur une durée de 15 ans. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce point par délibération.

CREATION D'UNE PAGE MAIRIE SUR FACE BOOK ET MISE A JOUR DU SITE INTERNET COMMUNAL

Les membres de la commission « information et communication » projettent de créer une page Mairie sur Facebook intitulée « Commune de Pfulgiesheim », avec le blason communal et une photo de la façade de la Mairie. Il est précisé que la communication se fera unilatéralement, de la Mairie vers les abonnés. Les éventuelles réponses seront examinées avant toute publication. Le Maire propose d'annoncer l'ouverture de la page facebook dans le BIC de juillet. L'ordre du jour des prochains conseils municipaux pourra être posté sur cette page.

Le site internet communal pourrait faire l'objet d'un relooking après la période estivale. Mme Leslie MOOG propose de rencontrer des agences de communication spécialisées dans le design des sites internet. Ce point n'est à ce stade pas finalisé. Pour l'instant, M. Gilles BIRGEL va procéder à la mise à jour du site internet.

RECONDUCTION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PRESBYTERE A PARTIR DU 15 JUILLET 2026

Le Maire rappelle que deux familles ukrainiennes sont logées au presbytère dans le cadre d'une convention d'occupation précaire d'une durée d'un an, qui est reconduite chaque année au 15 juillet. A compter du 1^{er} juillet 2026, la famille de 3 personnes quitte la commune. Le Maire propose donc d'attribuer les espaces privatifs devenus libres, deux chambres, à la famille de 7 personnes qui continuera d'habiter sur place. Dans cette hypothèse, la famille restante supportera l'intégralité des charges locatives (eau, électricité, gaz). Le conseil municipal, sur proposition du Maire, valide le principe de la mise à disposition du presbytère, sans loyer, avec versement mensuel d'acompte sur les charges locatives dans le cadre d'une nouvelle convention d'occupation précaire du 15 juillet 2026 à 14 juillet 2027. Ce point est validé par délibération prise à l'unanimité. RDV sera pris avec la famille concernée pour signer la nouvelle convention d'occupation précaire du presbytère.

MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE ASSOCIATIF POUR DES COURS COLLECTIFS D'ANGLAIS PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Ce point revient à l'ordre du jour à la fin de chaque année scolaire et a pour objet de reconduire la convention d'occupation du local communal mis à disposition de Mme Pauline LORENTZ pour y organiser des cours d'anglais collectifs auprès d'enfants de 3 à 11 ans. Les cours ont lieu à le samedi matin à l'espace associatif au 1 rue d'Offenheim. Par dérogation au principe de gratuité institué à l'espace associatif, sa mise à disposition pour l'organisation de cours payants donne lieu à une contrepartie financière de 180 € au profit de la commune.

Compte-tenu du volume horaire de cours donnés par Mme LORENTZ par année scolaire (2 h 30 x 36 semaines), ce montant est aligné sur la participation financière de 2 €/heure demandée depuis le 1^{er} septembre 2024 aux associations dispensant des cours payants à la salle des fêtes. Le conseil municipal souhaiterait connaître la part des enfants de Pfulgiesheim inscrits à ces cours et savoir si ces derniers pourraient bénéficier d'un tarif plus favorable. La demande sera faite à l'intéressée lors de la signature de la convention de renouvellement de la mise à disposition de l'espace associatif pour l'année scolaire 2026/2027. Ce point est acté par délibération prise à l'unanimité.

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER AUX 13, 15 ET 17 RUE DES COQUELICOTS

Le Maire présente trois déclarations d'intention d'aliéner portant sur des terrains non bâtis sis dans le lotissement au lieudit Meyeracker :

- parcelle 395 en section 14, d'une superficie de 2.65 ares, sise 15 rue des Coquelicots,
- parcelle 396 en section 14 d'une superficie de 2.76 ares, sise 17 rue des Coquelicots,
- parcelle 389 en section 14 d'une superficie de 0.10 ares, à détacher de la propriété du 13 rue des Coquelicots pour former un accès au terrain 5 rue des Vignes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ces biens.

DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Le Maire rend compte de la réunion du 3 juin 2026 au Trèfle à Truchtersheim portant sur le projet de maillage du territoire intercommunal avec des caméras de vidéoprotection placées sur les axes principaux de circulation.

A Pfulgiesheim, deux emplacements ont été retenus en agglomération et un troisième aux abords de la déchetterie à l'intersection des RD 64 et RD 666. Trois caméras orientables sont prévues par emplacement offrant ainsi un champ de vision sur l'ensemble de l'espace public. Ces caméras sont implantées sur des mâts d'éclairage public pour pouvoir être raccordées aux réseaux d'électricité et de fibre optique ROSACE.

En agglomération, ce dispositif sera installé sur le mât EP implanté dans le massif floral en face de la maison du 31 rue Principale et sur le mât EP situé rue de Lampertheim avant l'embranchement avec la rue du Levant. Le parc des caméras du Kochersberg sera relié à un terminal mis en place dans les locaux du Trèfle à Truchtersheim.

Le coût de revient par point de surveillance est d'environ 10 000 € ; soit un budget de 20 000 € pour la commune, le point de surveillance de la déchetterie étant pris en charge par la Communauté de communes du Kochersberg. Les élus se demandent si une surveillance ne devrait pas être mise en place sur d'autres sites, notamment ceux accueillant du public, comme le Collège de la Souffel ou le stade municipal. Le conseil municipal donne son accord pour le rajout d'un point de surveillance aux abords du stade municipal. Madame Corinne ZEISSLOFF se déclare opposée à la mise en place d'équipements de vidéoprotection dans la commune.

POINT D'INFORMATION SUR LA CAPTURE DES FRELONS ASIATIQUES

M. Bertrand MEYER, référent « frelons » dans la commune, informe l'assemblée des résultats de l'opération de piégeage réalisée au printemps dans la commune. 60 reines frelons ont été capturées et éliminées, dont 20 grâce aux pièges installés par la commune et 40 grâce des pièges posées par des particuliers. M. Gille BIRGEL propose de faire une campagne d'information plus large l'année prochaine pour inciter la population à mettre en place des pièges dans leurs jardins.

COLONNE 2^e DB : SOIREE ETAPE DU 13 NOVEMBRE 2026 A PFULGRIESHEIM

Ce point a déjà été évoqué dans le compte-rendu de la séance du 6 mai 2026. Une réunion de travail aura lieu en Mairie le mercredi 17 juin 2026 à 17 h avec le délégué communal pour la Colonne 2^e DB et les différents intervenants (sapeurs-pompiers, gendarmes, enseignants, les services de la communauté de communes du Kochersberg...). Un point d'information sera fait par le Maire lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

TOUR DU VILLAGE DU 8 MAI 2026

Le tableau récapitulatif des observations faites à l'occasion du tour du village du 8 mai 2026 a été transmis à chaque conseiller municipal en amont de la séance de ce jour. Le Maire propose d'étudier ce compte-rendu en commission de sécurité, circulation et voirie.

FERMETURE DU RESEAU CUIVRE EN 2030

Le Maire informe l'assemblée de la fermeture du réseau téléphonique cuivre par Orange en 2030 selon les termes du courrier du 20 avril 2026 reçu en Mairie. D'ici 2030, les abonnés devront avoir opéré un basculement de leurs installations sur le réseau fibre Rosace. A ce jour, trois biens immobiliers ne sont pas raccordés à la fibre suite à des problématiques de gaines/câbles endommagées ou non localisées. Sont concernés le Club House et les immeubles des 7 et 23 rue de la Colline. Il serait judicieux de faire remonter ces informations au service Orange pendant la phase dite de partage qui est ouverte du 16 avril au 30 novembre 2026.

TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER invite les élus à la fête de la Saint Jean organisée par l'ASP le samedi 13 juin 2026.

Il informe l'assemblée des changements apportés dans l'organisation du service de collecte des déchets ménagers. A compter du 9 septembre 2026, les bacs jaunes de tri sélectif seront vidés le mercredi à la place du vendredi, en semaine impaire. La nouveauté concerne le changement de périodicité de la collecte des déchets non recyclables dans le bac gris de 120 l qui passe de 8 à 15 Jours à partir du lundi 31 août 2026. Ces modifications seront précisées sur le nouveau calendrier de collecte du 2^e semestre 2026.

Une nouvelle problématique est apparue dans les communes du Kochersberg et concerne l'élimination des bouteilles usagées de protoxyde d'azote retrouvées sur la voie publique. Que faut-il faire de ces déchets qui ne sont pas repris en déchetterie à l'heure actuelle ?

Mme Liliane BAUER propose de réunir la commission « citoyenneté, jeunesse, enfance » pour réfléchir à la création d'un conseil municipal des jeunes.

M. Bertrand MEYER, informe l'assemblée de l'achat par les services de la Communauté de communes du Kochersberg d'une nouvelle balayeuse qui pourra être utilisée dans les rues du village.

M. Christian WENDLING signale que les arbres et les haies de la piste cyclable entre Pfulgriesheim et Lampertheim ont besoin d'être taillés.

Mme Corinne ZEISSLOFF signale que les demandeurs d'emploi de Pfulgriesheim sont rattachés administrativement à la Mission locale et à l'agence France Travail de Saverne. En raison de cette nouvelle sectorisation, les démarches sont rendues plus difficiles en raison de l'éloignement... Il est proposé de faire remonter cette problématique à la Direction Régionale du Grand Est de France Travail.

Mme Alice THOMAS regrette qu'il n'y ait pas de réassort pour les sacs en papier destinés à la collecte des biodéchets. Elle souhaite également que soient installés des panneaux de signalisation « ATTENTION ECOLE » aux abords des établissements scolaires pour inciter les automobilistes à ralentir.

M. Gérard DURINGER informe l'assemblée que les plantations d'été ont été faites dans les massifs. Les jardinières seront mises en place la semaine prochaine.

Les débats sont clos à 23 h 10.

La date du prochain conseil municipal est avancée au mercredi 1^{er} juillet 2026.

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
JACOB André	Maire	
AFFOLTER Claude	1 ^{er} Adjoint	
WANKMULLER Valérie	2 ^e Adjointe	
DURINGER Gérard	3 ^e Adjoint	
BAUER Liliane	4 ^e Adjointe	
LOSSEL Paul	Conseiller municipal	
ZEISSLOFF Corinne	Conseillère municipale	
MEYER Bertrand	Conseiller municipal	
GAST Elodie	Conseillère municipale	
FRIESS Alexandre	Conseiller municipal	
WENDLING Christian	Conseiller municipal	
BIRGEL Gilles	Conseiller municipal	
MOOG Leslie	Conseillère municipale	
DOLLINGER Julie	Conseillère municipale	absente excusée
THOMAS Alice	Conseillère municipale	